

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XV

OCTOBRE 1909

N° 10

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET
SES DÉLÉGUÉS EN FRANCE. LETTRES DES CHA-
NOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-
MARIE DE LA CORNE.

1723 - 1773

(*Suite*)

Ils étaient alors au nombre de neuf. Mais après le siège ils furent réduits à sept, par le départ définitif pour la France de MM. Cugnet et Collet.

“ M. Cugnet, lit-on dans les procès-verbaux, autorisé à passer en France, après qu'il fut réglé que sous le bon plaisir de Mgr l'Evêque, la reprise de l'office canonial serait différé à des temps plus paisibles et que les chanoines pourraient en attendant rester dispersés.” On lit ailleurs : “ Depuis le 27 septembre 1759 jusqu'au 24 octobre de la même année, on n'a pu tenir que quelques assemblées à la hâte à cause du trouble du temps, dans lesquelles, sans écrire, on arrêta la distribution. Les prébendes furent fixées... ”

“ Les assemblées terminées, M. Collet chanoine prit le parti de passer en France. M. Briand, vicaire général... lui en donna la permission, la saison avancée ne permettant pas au dit sieur Collet d'attendre l'agrément du dit seigneur, évêque pour lors à Montréal. Ce monsieur emprunta du trésor du Chapitre un calice